

TEC761 - Audit des systèmes d'information

Présentation

Prérequis

-

Sont autorisés à s'inscrire à cette formation, les candidats titulaires de l'un des titres ou diplômes suivants :

- baccalauréat ou titre ou diplôme admis en dispense du baccalauréat en vue d'une inscription dans les universités ;
- titre ou diplôme étranger permettant l'accès à l'enseignement supérieur dans le pays de délivrance (les candidats doivent en apporter la preuve en fournissant une attestation de comparabilité du CIEP ENIC-NARIC) ;
- diplôme homologué niveaux I, II, III ou IV figurant sur l'arrêté du 17 juin 1980 modifié fixant la liste d'homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique ;
- diplômes enregistrés aux niveaux I, II, III et IV du répertoire national des certifications professionnelles (<https://www.francecompetences.fr/>) ;
- Accès dérogatoire par une VAPP prononcée par l'INTEC au vu des études, formations et expérience professionnelle ou personnelle.

Objectifs pédagogiques

Maîtriser les cadres conceptuels et méthodologiques de la démarche d'audit.

Appliquer cette démarche aux différentes composantes du système d'information.

Utiliser les technologies de l'information et de la communication pour mener à bien les travaux requis par ce type de mission.

Programme

Contenu

Série 1.

Titre 1. Les fondamentaux de l'audit des SI

Série 2.

Titre 2. Le SI et le contrôle interne

Série 3.

Titre 3. Audit des données

Titre 4. Audit et nouvelles technologies

Série 4.

Titre 5. Mise en oeuvres des missions spécifiques

Modalités de validation

- Examen final

Description des modalités de validation

Le certificat de spécialisation est délivré à l'élève qui a obtenu une note égale ou supérieure à 10/20 à l'examen final.

Mis à jour le 16-04-2024



Code : TEC761

Unité d'enseignement de type cours

0 crédits

Responsabilité nationale :
EPN10 - Comptabilité Contrôle Audit (CCA) / 1

Contact national :

EPN10 - CCA - Intec

292 rue saint martin

75003 Paris

01 40 27 25 38

Service accueil-orientation

intec_accueil@lecnam.net

- Examen final écrit d'une durée de 4 heures.

- Coefficient : 1.

La réussite à cette unité d'enseignement permet l'acquisition du bloc de compétences correspondant.